

Programme de coopération STP-UNICEF 2012-2016

Evaluation des interventions de la composante Communication pour le Développement (C4D)

Termes de référence

1. Contexte

La République de Sao Tome et Principe est un petit Etat en plein développement avec une économie fragile et fortement dépendante de l'aide extérieure. Depuis 2013, le pays est classé par la Banque Mondiale comme pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure. Le PIB par habitant est estimé en 2014 à US\$ 1570. Le pays se compose de deux îles principales et de quatre îlots. Sa population est de 197,900 habitants.

Bien que le pays soit considéré comme un Etat fragile du fait de sa situation insulaire, des résultats importants ont été obtenus en matière d'éducation, d'amélioration de la mortalité infantile et maternelle. En effet, Les dernières données collectées en 2014 indiquent que le taux de mortalité infantile et celui des moins de 5 ans sont respectivement de 38 et 45 pour 1000 naissances vivantes. Soit une réduction de 7 et 21 points en 15 ans. Malheureusement, de nombreuses inégalités demeurent notamment dans le quintile le plus pauvre et dans la région du Nord. La mortalité maternelle a elle aussi régressé passant de 150 à 74 pour 1000 naissances vivantes dans la même période.

Il faut aussi signaler que suite à une collaboration réussie entre les ministères de la justice et de la santé, le taux d'enregistrement des naissances a grimpé à 95% en quelques années. En matière d'éducation, malgré un taux net de scolarisation dans le primaire de 92% en 2014, les taux d'abandons et de répétitions demeurent élevés, réduisant à 53% le taux d'accès au secondaire. On note par ailleurs, que l'accès à des services d'assainissement améliorés demeure un problème majeur pour les populations les plus pauvres avec seulement 12% d'accès contre 93 % pour les plus riches. La défécation à l'air libre demeure une préoccupation pour le pays.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a pour mandat d'aider les Etats à protéger les droits des enfants notamment ceux des plus vulnérables, à répondre à leurs besoins essentiels et à favoriser leurs chances d'atteindre leur plein potentiel en toutes circonstances. Le Programme de Coopération 2012-2016 signé entre le Gouvernement de Sao Tomé et Principe (STP) et l'UNICEF est structuré en deux composantes Programmatiques dans les lesquels se répartissent deux effets et neuf Produits. Parmi ces produits, l'un visait à renforcer les capacités des communautés et des familles les plus vulnérables afin que ces dernières adoptent des comportements favorables à la survie, au développement et à la protection des enfants et des femmes

Les interventions de ce programme ciblaient les pratiques familiales suivantes : la mise au sein précoce et l'allaitement maternel exclusif jusqu'à six mois ; l'utilisation des moustiquaires imprégnées; l'utilisation de sels de réhydratation orale (SRO) et le lavage des mains au savon aux moments critiques, notamment en milieu scolaire ; la protection de l'enfant contre la violence, l'abus et l'exploitation;

Durant tout le cycle, des stratégies de communication ont été développées et mises en œuvre, parmi lesquelles on note: Le renforcement et l'élargissement du réseau des radios communautaires mais aussi l'appui à la production d'émissions sur les bonnes pratiques familiales ; Le renforcement des compétences du réseau des agents de santé communautaires, par des ateliers de formations sur des

thématiques spécifiques comme l'allaitement maternel exclusif, l'introduction de nouveaux vaccins, l'utilisation de nouveaux outils de communication etc ; Les efforts se sont aussi concentrés sur la création du réseau «des mères solidaires», en partenariat avec l'ONG «pastoral da crianca», qui avait pour objectif d'accompagner les femmes enceintes et les mères en vue de promouvoir les bonnes pratiques en matière de santé pré et post natale (consultations prénatales, allaitement maternel exclusif, etc..) ; Le renforcement de la collaboration avec les autres sections telles que la santé, l'éducation, la protection de l'enfant et la protection sociale qui a abouti à la production et à la diffusion de plusieurs supports de communication et à l'organisation des campagnes de sensibilisation auprès et avec l'implication des bénéficiaires eux-mêmes.

C'est le cas de la série TV «N'guê kinté Non» qui a servi de support pour la campagne contre les violences basées sur le genre et mais aussi la production d'une vidéo sur le thème des « compétences pour la vie » qui a été utilisée pour la sensibilisation des jeunes des établissements secondaires du pays.

Il faut noter, qu'il existe très peu d'ONG locales au niveau de Sao Tome et Principes. La plus part des intervenants dans le domaine du renforcement des capacités communautaires sont des ONG internationales. Certaines comme l'ONG italienne Alisei sont partenaires de l'UNICEF dans le domaine de la nutrition. L'ONG Zatona Adil intervient dans la sensibilisation et la communication, principalement auprès des communautés rurales. En ce qui concerne le gouvernement, Le Centre Nationale de l'Education pour la santé (CNES) qui est un département du ministère de la sante, est le partenaire principale de mise en œuvre des activités en matière de pratiques familiales essentielles.

Malgré de nombreuses avancées constatées et confirmées par l'enquête MICS de 2014, de nombreux iniquités demeurent, notamment pour les populations les plus pauvres et celle résidents dans certaines régions du pays.

2. Justification

La composante communication pour le développement n'a fait pas l'objet d'évaluation depuis le début de cycle programmatique, de même qu'aux précédents. Cette évaluation s'avère nécessaire pour s'assurer de l'efficacité des interventions/stratégies mise en œuvre, ainsi que leur efficience, pertinence, durabilité... Les résultats de cette évaluation seront mis à profit pour l'amélioration et le réajustement de la composante C4D dans le prochain programme

Les informations collectées serviront à orienter le programme sur les stratégies à maintenir ou à renforcer durant le prochain cycle. Cette évaluation servira aussi à faire connaitre et documenter les bonnes pratiques du programme C4D de STP.

3. Objectif de l'évaluation :

Cette évaluation vise principalement, à améliorer la conception et la performance de la composante Communication pour le Développement (C4D) surtout en vue du développement de la composante pour le prochain cycle 2017-2021.

Elle a un but d'apprentissage et de documentation des leçons apprises. De manière spécifique, elle permettra de:

- i) Evaluer les critères mentionnés ci-dessous (la pertinence, l'efficacité, la durabilité etc.)
- ii) Documenter les bonnes pratiques

- iii) Fournir des recommandations opérationnelles en vue d'améliorer/réajuster les interventions

4. Etendue de l'évaluation

L'évaluation portera sur les interventions mises en œuvre par la section communication durant le cycle 2012-2016, au niveau national et dans les zones ciblées.

Elle se focalisera sur les pratiques familiales essentielles (PFE) telles que décrites ci-dessous :

- l'allaitement maternel exclusif;
- le lavage de mains;
- l'utilisation de solution de réhydratation orale et les premiers soins face à la diarrhée;
- l'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide
- et la Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant (PTME).

Les autres domaines d'interventions suivants seront aussi évalués :

- Les campagnes de sensibilisation sur les **Violences basées sur le genre** et les **Compétences pour la vie** chez les femmes et les jeunes filles.

L'équipe de consultants fera dans sa note d'orientation une proposition de critères à considérer, dans le cadre de l'étendue de l'évaluation, qui sera validé par le comité technique et approuver par le comité de pilotage.

5. Critères et questions de l'évaluation

a. Cohérence et complémentarité

Analyser le positionnement et l'orientation des interventions de la section communication par rapport au mandat de l'UNICEF dans le pays;

- Dans quelle mesure les interventions de la composante C4D sont-elles en ligne avec les priorités du gouvernement et celles de l'UNICEF formulées dans le Plan Stratégique et le Document du Programme de Pays (CPD) 2012- 2016?
- Dans quelle mesure les interventions C4D sont-elles intégrées en vue d'offrir un paquet d'interventions aux enfants et aux femmes les plus vulnérables ?

b. Pertinence

- Dans quelle mesure les problèmes d'équité que rencontre le pays et leurs causes ont été suffisamment analysés et explicités pour justifier le choix des interventions stratégiques menées par la section communication?
- Dans quelle mesure les résultats attendus de la composante et la redevabilité de l'UNICEF ont été clairement définis ?
- Dans quelle mesure les interventions C4D adressent-elles les goulots d'étranglement qui impactent négativement la réduction de la mortalité infantile et maternelle, mais aussi la réduction des violences basées sur le genre et l'autonomisation de la jeune fille et des femmes ?

- c. **Efficacité**
- d. Dans quelle mesure les résultats de la composante C4D ont été atteints (Connaissances, Comportements, Attitudes et Pratiques des populations cibles) ?
 - Dans quelle mesure les interventions du programme C4D permettent-ils le ciblage des femmes et des enfants les plus vulnérables ?
 - Dans quelle mesure les interventions C4D ont-elles contribué aux progrès réalisés dans le domaine de la survie, de la protection et du développement de l'enfant ?
 - Les interventions planifiées étaient-elles suffisantes (en quantité et en qualité) pour atteindre les résultats ou existent-il des gaps non couverts ?
- e. **Efficiace**
 - Est-ce que le programme C4D dispose des ressources financières et humaines nécessaires pour atteindre les résultats escomptés dans le CPD ?
 - Dans quelle mesure le programme a-t-il considéré d'autres alternatives pour maximiser les résultats et les ressources ?
 - Quelles étaient les mesures de suivi et de coordination des interventions mises en place et quelles ont été leurs efficacités dans l'atteinte des résultats.
- f. **Durabilité**
 - Quelles sont les conditions et les mécanismes mis en place pour l'appropriation par la partie nationale ? Sont-ils satisfaisants ?
 - Quelles sont les contributions (financières, humaines, équipement, infrastructure) de la partie nationale dans la mise œuvre du programme ?
 - Quels sont les partenariats développés dans le cadre de la mise en œuvre de la composante ? Sont-ils efficaces et contribuent-ils à l'atteinte des résultats.
 - Dans quelle mesure, les bénéficiaires ont-ils été identifiés et leurs capacités évaluées dans la phase de planification des interventions C4D
- g. **Genre et Equité**
 - Dans quelle mesure la composante a-t-elle intégré l'approche genre dans la conception et la mise en œuvre et suivi de ses interventions C4D ?
 - Dans quelle mesure la composante a-t-elle intégré une approche équité dans la conception et la mise en œuvre mais aussi le suivi de ses interventions C4D ?

6. Processus et Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation est sommative. Elle utilisera une méthodologie mixte et une approche de triangulation et validation des informations : méthodes qualitatives et des méthodes quantitatives

- Méthodes quantitatives :
 - ✓ Collecte des données auprès des bénéficiaires à partir d'une enquête CAP sur les thématiques ciblées par les interventions C4D (dans les zones d'interventions);
 - ✓ Analyse secondaire des données de la MICS 2014, des données de suivi de la composante C4D et de toutes les autres études et enquêtes disponibles pertinentes (SITAN, analyse MODA, etc)
- Les méthodes qualitatives :

- ✓ Revue documentaire : des documents clés du programme de coopération (CPD, CPAP, plans de travail, rapports annuels, rapports de mission, de supervision etc) y compris l'UNDAF et les documents de planification stratégiques du pays.
- ✓ Collecte de données qualitative utilisant des Groupes de discussion, Entretiens avec des informateurs clés. (UNICEF, SNU, ONG, OBC, bénéficiaires etc), observations communautaires.

L'équipe d'évaluation sera encouragée à explorer des méthodes novatrices de collecte de l'information que ce soit pour la réalisation de l'enquête CAP ou pour les entretiens et groupes de discussion, en vue de maximiser l'utilisation du temps impartie pour l'évaluation.

Les consultants présenteront une note de cadrage de l'évaluation.

La méthodologie globale de l'évaluation sera détaillée. Elle prendra en compte les questions clés. Elle précisera les informations générales disponibles, une déclaration claire du problème, les questions qui doivent être couvertes, les hypothèses à tester, les méthodes, les mesures d'assurance de la qualité, et comment les données seront analysées et rapportées. La note décrira la technique de collecte des données retenues dans le cadre des enquêtes CAP (Protocole décrivant les étapes du travail, la méthodologie d'échantillonnage et de collecte et d'analyse de données, etc). Elle proposera les mesures susceptibles de garantir au processus d'évaluation une assise éthique, et de protéger la confidentialité et la dignité de ceux qui participeront à l'évaluation.

Un chronogramme détaillé indiquant les produits attendus avec les échéances et les responsables sera proposée.

7. Gouvernance de l'évaluation et engagement des partenaires.

Comité de pilotage

Un comité national de pilotage sera mis en place pour suivre le déroulement de l'évaluation et valider les documents et rapports produits par les consultants.

De manière plus spécifique il aura pour rôle de :

- Suivre et donner des orientations sur les grandes phases de l'évaluation
 - o Valider la méthodologie et les outils de collecte des données
 - o Revoir et valider le plan d'analyse
 - o Revoir et valider l'ensemble des données collectées
- Valider les rapports produits par les consultants (préliminaire et final)
- Valider la proposition de plan de réponse du management
- Coordonner la diffusion et l'utilisation des résultats.

Le Comité de pilotage sera composé des partenaires de mise en œuvre du programme de coopération ci-après :

- Le Centre National pour l'Education pour la Sante (Ministère de la Santé),
- les Ministères de l'Education, de la Justice et le CACVD pour la violence, et le DRNE pour l'eau et l'assainissement ;
- le Ministère de la Jeunesse à travers l'Institut de la Jeunesse ;

- Le Cabinet du Ministère, Secrétaire Générale du Conseil des Ministres (sous la tutelle de la Communication Sociale)
- La FONG (Fédération des ONGs)

Le secrétariat de ce comité sera assuré par des membres issus du comité techniques et désignés par le comité de pilotage lors de la première rencontre. Le comité de pilotage sera présidé par la Direction de la Communication Sociale.

Management de l'évaluation

La représentante adjointe de l'UNICEF, gestionnaire de l'évaluation, sera appuyée par le spécialiste en Suivi et Evaluation en coordination avec le chargé de la communication. Ils contribueront à la préservation de l'indépendance de l'évaluation ; S'assureront du respect des normes et standards de l'UNICEF ainsi que du respect des normes de qualité.

Un comité technique, composé des techniciens de l'UNICEF, des experts de l'Institut National de la Statistique (INE) et du Centre National de l'Education pour la Santé (CNES), sera mis en place. Cette équipe d'experts sera chargée d'évaluer les instruments et la méthodologie proposés par le consultant (ou l'équipe de consultants) durant toutes les phases de l'évaluation. Ils veilleront également à ce que le comité de pilotage de l'évaluation mis en place soit informé de la qualité technique des instruments proposés. Le consultant principal soumettra tous les documents méthodologiques produits au comité technique pour revue avant leur présentation au comité de pilotage pour validation.

Supervision

Le consultant sera sous la supervision de la Représentante adjointe du bureau UNICEF de Sao Tome et Principe.

Le Contrôle de qualité : les TDR, la méthodologie et les rapports de l'évaluation seront revus par le comité technique, le comité de pilotage et le bureau régional de l'UNICEF pour en garantir la qualité.

8. Utilisateurs potentiels de l'évaluation

L'UNICEF sera le premier utilisateur des résultats de cette évaluation qui serviront à réorienter les stratégies de la composante Communication pour le développement pour le prochain cycle de coopération. Le rapport sera disséminé auprès de tous les Ministère en charge de l'enfance. Il s'agira de leur fournir une banque d'information sur les bonnes approches et les leçons tirées en matière de pratique familiales essentiels. Il est attendu que ces derniers exploitent ces données pour élaborer et ou enrichir les politiques et programmes de renforcement des capacités communautaires en cours ou à venir.

Les résultats seront aussi discutés avec les communautés concernées par l'évaluation en vue de renforcer leur participation aux activités de développement communautaires et susciter une prise de conscience de leur part.

Enfin, le rapport sera exploité par le SNU dans le cadre de l'élaboration des plans d'actions de l'UNDAF.

9. Considérations éthiques :

L'équipe d'évaluateurs devra faire preuve d'intégrité personnelle et professionnelle. Bien que les populations de Sao Tome et Principe soient très accueillantes et coopératives, les évaluateurs devront,

se montrer sensibles aux croyances, aux mœurs et aux coutumes du pays et agir avec intégrité et honnêteté dans leurs interactions avec toutes les parties prenantes. Ils prendront soin de protéger l'anonymat et la confidentialité des répondants individuels et s'assureront que toutes interactions avec les populations concernées par l'évaluation soient caractérisées par le respect des personnes et de leurs opinions.

Les questions ou situations sensibles rencontrées sur le terrain devront au préalable être discutées avec le gestionnaire de l'évaluation et le comité technique avant leur prise en compte dans le rapport et une présentation au comité de pilotage.

10. Produits attendus:

- ✓ **Note de cadrage** : qui présente la méthodologie d'évaluation et explique clairement comment l'approche apportera les réponses aux interrogations de l'évaluation et permettra de réaliser l'objectif de l'évaluation.
- ✓ **Le draft du rapport de l'enquête CAP** avec une présentation PPT pour une séance de restitution au comité de pilotage ;
- ✓ **Le draft du rapport global d'évaluation** et une présentation PPT pour une restitution des résultats provisoires de l'évaluation au comité de pilotage et lors d'un atelier avec les principaux partenaires impliqués ;
- ✓ **Le rapport final** (version électronique) prenant en compte les commentaires du comité de pilotage, du Bureau Régional et de l'atelier de validation.
- ✓ **Un résumé du rapport** (15-20 pages) en version électronique

11. Qualifications et expériences requises

L'évaluation sera menée par un consultant international chef d'équipe avec une très forte expérience en évaluation des programmes C4D appuyé par un consultant national sélectionné et recruté par l'UNICEF selon le profil ici-bas.

Le consultant international : (team leader P4) doit avoir les qualifications et expériences requises suivantes:

- Bac+5 ou doctorat dans un des domaines suivants : Santé publique, Sciences Sociales ou en Sciences du Comportement (Sociologie, anthropologie, Education pour la Santé) ou dans tout autre domaine jugé équivalent ;
- Au moins 8 ans d'expérience dans la gestion des évaluations, la collecte et d'analyses des données d'enquêtes CAP dans le domaine de la communication pour le développement dans des institutions comparables à l'UNICEF ;
- Maîtriser le portugais et une seconde langue des Nations Unies soit le français ou l'anglais.
- Avoir de bonne capacité de rédaction dans l'une des langues mais de préférence en portugais ou en français.
- Maîtrise de l'outil informatique, les différents logiciels MS Word, Excel, Power Point, etc.

Le consultant national :

- Bac+5 dans un des domaines suivants : Santé publique, Sciences Sociales ou en Sciences du Comportement (Sociologie, anthropologie, Education pour la Santé) ou dans tout autre domaine jugé équivalent ;
- Au moins 5 ans d'expérience dans la gestion des études, enquêtes et évaluations.
- Une expérience dans la collecte et d'analyses des données en lien avec le domaine de la communication pour le développement serait un atout important.

12. Durée :

La durée totale de l'évaluation sera de 10 semaines (comprenant 4 semaines de travail à Sao Tome pour le consultant international et le reste à distance), à partir de la date de signature du contrat par le consultant. Cette durée prend en compte la restitution des résultats. La période requise est Juillet-Septembre 2016.

13. Arrangements administratifs, financiers et logistique

Le bureau UNICEF de São Tomé et Príncipe prendra en charge les frais de déplacement dans le pays, le DSA et les honoraires du Consultant suivant la grille des Nations Unies pour un niveau équivalent à P4.

ADRESSE DE SOUMISSION DE L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE

Toutes les demandes doivent être présentées par voie électronique avec en objet : « **Demande pour Consultation Internationale - Evaluation indépendante de la composante communication** », à saotome@unicef.org Tous les candidats devront fournir les documentations suivantes:

- ✓ Lettre de motivation ;
- ✓ Le Formulaire P-11 (qui se trouve sur www.unicef.org/brazil/pt/P11PersonalHistory.doc) et le CV détaillé
- ✓ La proposition technique comprenant le plan et la méthodologie de l'évaluation y compris le calendrier d'exécution et le budget détaillés.

La date limite pour la réception des candidatures est le **28 Juillet 2016**.